

Compte-rendu de la réunion avec M. le Maire du 14 août 2026

Présents : M. Jean-Yves Noyrey Maire, M. Yves Breton Premier Adjoint, Mme Carole Klock Présidente de l'Apach, M. Pierre Jean Laye Vice-Président de l'Apach

L'objectif de cette rencontre était de présenter à M. le Maire les principales préoccupations et le désaccord exprimé par les adhérents de l'APACH sur plusieurs sujets concernant l'avenir de la station.

En amont de la réunion, l'APACH avait diffusé un sondage auprès de ses adhérents.

Près de 180 familles de l'APACH ont répondu à ce sondage ainsi que plus de 200 personnes non adhérentes. Les questions portaient sur la surtaxe d'habitation et le financement du projet de déplacement de la piscine et de la patinoire. Une question ouverte permettait d'ajouter un commentaire. Nous avons eu de nombreux retours sur cette question.

Les différentes synthèses issues de cette consultation ont été présentées à M. le Maire.

Nous avons confirmé notre opposition à la mise en place de la surtaxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) destinée à financer un équipement dont l'usage serait, selon nous, principalement réservé à une partie limitée de la population.

Le coût annoncé de cet équipement dépasse 40 millions d'euros et son financement reposerait, pour une part importante, sur les seuls résidents secondaires.

Nous avons expliqué que les résidents secondaires subissent déjà un racket fiscal de l'État, notamment à travers la réduction progressive de certains avantages fiscaux liés aux amortissements et aux charges.

À cela s'ajoutent l'augmentation des charges de copropriété, notamment en raison des travaux liés à la transition énergétique, ainsi que les dépenses supplémentaires associées aux contraintes et objectifs de mise en location souhaités par la mairie.

Dans ce contexte, l'ajout d'une surtaxe de 30 % ou 60 %, représentant potentiellement près de 460 € supplémentaires sur une base d'imposition d'environ 1 400 €, nous paraît inconcevable.

Les résidents secondaires n'ont pas à être la variable d'ajustement d'une dépense.

Mr le Maire nous dit ne pas vouloir augmenter les impôts. Mais la surtaxe est un impôt ! ... qui rapporterait presque 2,7 millions par an à la commune.

Il reste donc 2 possibilités :

- Soit diminuer le budget du projet pour ne pas avoir besoin de cette somme, ce qui est la solution la plus logique.
- Soit l'imputer sur les taxes foncières afin que tout le monde participe et que cela soit un peu moins impactant.

Pour le moment aucune décision n'a été prise comme ils n'ont pas encore de projets définis.

En ce qui concerne le PAPAG. (Périmètre d'Attente de Projet d'Aménagement Global)

Nous avons précisé que peu de personnes savaient en quoi consistait ses PAPAG.

M. le Maire nous explique qu'ils avaient voulu boucler le PLU avant les élections. Comme rien n'était prêt pour la zone de l'Avenue des Jeux et des Bergers, ils ont créé des PAPAG, sorte de bulle temporaire qui leur permettraient de revenir dessus plus tard.

Et c'est avec cette réunion publique du 11 août qu'ils lancent la concertation pour celui de l'Avenue des Jeux. M. le Maire nous précise être preneur d'idées. Pour le moment seul le permis de construire de surélévation du Sporting en R+2+combles est validé depuis 2021 et que le reste est à décider mais soumis à beaucoup de contraintes.

La Menandière ne veut pas que cela dépasse 6 m devant eux. L'Ours blanc ne veut plus de la tour aéroréfrigérante à cause du bruit. Le Sporting veut faire son projet, la mairie son parking, assurer la transition

écologique, les commerçants veulent une place de village, une patinoire, moins de voitures, conserver le cône de vue ... donc beaucoup de demandes à prendre en compte.

La population et les commerçants sont donc invités à envoyer leurs idées par courriel. (Info@mairie-alpedhuez.fr)

Nous avons demandé que des études soient faites au niveau thermique, énergétique, financier et structurel que ce soit pour la rénovation ou la construction à neuf afin de comparer les solutions.

M. le Maire nous a répondu que plusieurs études avaient déjà été faites depuis 5 - 6 ans et qu'ils allaient les regrouper afin de les mettre sur la plateforme de l'Etat pour que tout le monde puisse les consulter.

Nous avons fait remarquer également que les sommes de dédommagement pour l'appel à projet de 240 000 Euros par groupe étaient beaucoup trop importantes, que la logique n'est pas bonne puisque celui qui remportait le projet devait déduire cette somme de ses honoraires. Donc on a le risque que les projets ne soient pas réellement bien étudiés et développés.

De plus il n'y aucune obligation à dédommager. Donc on peut réduire la somme largement et être équitable entre les 3.

Nous avons également reparlé de l'optimisation de la gestion des parkings qui doit être prioritaire face à la construction.

Nous avons proposé une idée à travailler sur le principe de l'application des cours au Palais des Sports. C'est à dire les personnes qui ont un abonnement annuel valident les jours de leur présence sur un planning en ligne, comme ça les jours où leur place est inoccupée, elle est utilisable. Cela permettrait d'économiser plusieurs centaines de constructions de places de parking et cela dans l'idée d'éviter une augmentation du prix de l'abonnement.

M. le Maire nous précise qu'ils vont changer de prestataire car Skidata n'est pas intéressé par leur demande.

Après près de deux heures d'échanges, la réunion s'est terminée sur le constat que de nombreux sujets restent encore à définir.

En conclusion presque tout reste à faire. A nous tous d'être convainçants, créatifs et intelligents pour travailler ensemble pour l'avenir de notre station.

Carole Klock, Pierre-Jean Laye